

ENTRETIEN PROFESSIONNEL PERSONNEL NON ENCADRANT

CDG90

ANNEE 2015

Nom :	Prénom :
Né(e) le :	A :
Adresse :	
Position statutaire Titulaire Non	n titulaire - Durée hebdo : TC TC TNC :/35èmes TP : quotité
Grade :	depuis le
Echelon :depuis le	reliquat :
Avancement d'échelon prévu : MINI	I : MAXI :
Service :	Niveau de responsabilité :
<u>N</u>	Mentions à renseigner par l'évaluateur
Fonction occupée par l'agent :	Depuis le :
Objectif principal du poste :	
Nom, prénom de l'évaluateur :	Grade :
Agent convoqué le :	Fonction:
Date de l'entretien :	
	sponibilité physique, congé parental, disponibilité, autres) :
olution des missions profession	nelles (par rapport à N-I)
Poste occupé : (cf. fiche de poste) ntitulé du poste :	
an individuel de l'année	
Rappel des objectifs fixés lors du dernie	er entretien professionnel
•	

• Indiquez les raisons pour lesquelles les objectifs n'ont été que partiellement ou pas du tout atte	eints :	:					
Points forts :							
			•••••	•••••			•
• Points à améliorer en fonction des éventuelles difficultés rencontrées, compétences à dévelop	per :						
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		•••••	•••••		•••••	
Evaluation de la manière de servir de l'agent							
TB = très bon (excellente qualité du travail); B = bon (l'agent remplit les attentes signifiées); E = executates trop justes); I = insuffisant (la qualité du travail fait apparaître des difficultés et des carence ment insuffisants); T I = très insuffisant (l'agent ne remplit pas sa mission); S = sans objet							
Compétences professionnelles		T B	В	E		T I	S
Connaissances techniques du métier (législation, réglementation, normes, hygiène)		_		Ē			Ť
Respect des matériels et biens publics							T
Respect des consignes (ports EPI) et méthodes							1
Capacité à s'adapter à de nouvelles méthodes, tâches, connaissance de l'environnement professionne	el	_					+
Capacité à transmettre des informations (savoir ; savoir-faire ; rendre compte)							1
Capacité à maintenir le niveau des compétences requis pour le poste (formation, actualisation							T
des connaissances)							
Respect des délais							
Qualité d'exécution (soin, finition, rigueur)							
Investissement professionnel							
Initiative dans le travail, autonomie, conduite de projet							
Capacité à formuler des propositions							
Capacité à « se mobiliser » dans un cadre inhabituel							
Qualité de relation avec les collègues							
Relations avec les usagers, les prestataires extérieurs – « image »							
Esprit d'équipe, sens du travail en commun							
Relation avec la hiérarchie							
Sens du service public							
Devoir de réserve, discrétion professionnelle							
Assiduité, ponctualité							
Adhésion au projet de service							
Appréciation de l'évaluateur							
L'évaluateur doit mesurer la qualité du travail fourni, le niveau de compétences, d'aptitudes e poste occupé Appréciation générale (justifier) :	t d'in	ve	stiss	sem	ent	t pour	r le

Détermination des objectifs professionnels (ce sont des objectifs de progrès différents des objectifs permanents du poste)

>	Rappel des objectifs du <u>servi</u>	<u>ce</u> :								
•	•									
>	Objectifs pour l'année à ven ppréhensibles, mesurables, acco	iir avec é essibles, r	chéancier (d éalistes et p	dans u Ianifié:	n souci d'e s)	efficacité,	leur nombre	est au maximum de 3, ils sont		
>	• Moyens nécessaires à la réal									
Ве	esoins en formation									
>	Rappel des formations suivie	s durant	l'année éco	ulée et	apport de	celles-ci	:			
•	•			•••••						
>	Demandes de formations po									
	Demandes de formations po	ui i aiiiie	e a veiiii .	Aı	remplir	par le s	service			
				R	essource	es Hum	naines			
		andé gent	osée par iteur	osée par ateur	Proposée par valuateur	Fori	mations		4) -	
	Nature et objet de la formation	Demandé par l'agent	Proposée par évaluateur	obligatoire	facultative	Recours au DIF	Inscrit au plan de formation	Avis du Supérieur		
ers	spectives d'évolution p	rofessi	onnelle							
>	Souhait d'évolution des miss									
>	Souhait d'évolution profession	onnelle (r	nobilité, ava	inceme	ent, accès à	à un autre	e grade) :			

Supérieur hiérarchique: appréciation générale	e /valeur professionnelle de l'agent compte-tenu
des critères ci-dessus	
Observations de l'agent :	
Observations de l'agent :	
Date :	
	re de l'agent :
TRANSMISSION A L'AUTORITE TERRITORIALE LE :	
DGS - Autorité territoriale : observations et v	
Visa du DGS/secrétaire de mairie :	Visa de l'autorité territoriale : Le//
Observations éventuelles :	
	Notification du compte-rendu à l'agent le :
Nom, Prénom,	Nom, Prénom,
Signature	Signature
Le/	
Observations de l'agent le cas échéant sur la	conduite de l'entretien ou les différents sujets
sur lesquels il porte :	conduite de l'entretien ou les différents sujets
·	
Date et signature de l'agent attestant la prise de connaissance c	lu compte-rendu :
Renvoi au supérieur hiérarchique le :	
Le cas échéant, demande de révision formulée auprès de l'auto	rité territoriale le
EN CAS DE CONTESTATION DU COMPTE-RENDU DE L'ENTRETIEN	PROFESSIONNEL:
Date de récention de la demande de révision du compte-rendu	:
Date de la réponse adressée à l'agent :	
Révision du compte-rendu par l'autorité territoriale :	
Oui – date de notification à l'agent du compte-rendu r	évisé : signature de l'autorité territoriale
Non	
_	

COMMENTAIRES DES RUBRIQUES NON ENCADRANT

Critères	Très bon	Bon	Encourageant	Insuffisant	Très insuffisant				
Compétences professi	Compétences professionnelles								
Connaissances techniques du métier normes (législation, régle- mentation, normes, hy- giène)	Excellentes connaissances techniques et réglementaires pour lui et son service des normes – très rigoureux respect des procédures	Connaît toutes les possibilités. techniques et réglementaires Est ouvert aux évolutions	Maîtrise et gestion correctes – respect fluctuant des normes	Maîtrise insuffisante	Absence de maîtrise et absence d'intérêt pour les normes				
Respect des matériels et biens publics	Agent perfectionniste accomplissant un travail d'excellente qualité – Très respectueux du matériel et des biens publics	Bon agent - Respectueux des moyens mis à sa disposition, en fait un bon usage	Utilise à bon escient les moyens mis à sa disposition	Doit souvent être rappelé à l'ordre en matière de gestion des moyens à sa disposition	Gaspille, perd, peu soucieux de la gestion des moyens mis à sa disposition				
Respecter des consignes (ports EPI) et des méthodes	Très rigoureux, veille toujours au respect des règles d'hygiène et de sécurité, de la réglementation, des procé- dures de travail établies	Rigoureux, respecte les règles d'hygiène et de sécurité, de la réglementation, des procédures de travail établies	Règles d'hygiène et de sécuri- té établies par la collectivité sont connues mais leur res- pect est fluctuant	Manque de rigueur, tend à né- gliger l'application des règles d'hygiène et de sécurité, la réglementation et les procédures de travail établies par la collec- tivité	Laxiste, ne veille pas à l'application des règles d'hygiène et de sécurité, de la règlementation et des procédures de travail établies par la collectivité				
Capacité à s'adapter à de nouvelles méthodes et à de nouvelles tâches – Connaissance de l'environnement professionnel	Connaît très bien son environnement professionnel. S'en sert « d'appui » pour s'adapter à de nouvelles méthodes, de nouvelles tâches	Connaît son environnement professionnel. S'y réfère pour s'adapter à de nouvelles méthodes, de nouvelles tâches	Mal à l'aise dans son envi- ronnement professionnel, ne parvient qu'avec difficulté à s'adapter à de nouvelles mé- thodes, de nouvelles tâches	Subi son environnement professionnel et ne s'adapte que très difficilement à de nouvelles méthodes et de nouvelles tâches	Subi son environnement pro- fessionnel et ne parvient pas s'adapter à de nouvelles méthodes, de nou- velles tâches				
Capacité à transmettre des informations (savoir; savoir-faire; rendre compte)	Fait montre d'une grande capacité à transmettre son savoir et son savoir-faire. Excellent tuteur-formateur	Mobilise ses compétences professionnelles pour les trans- férer au mieux à ses collabora- teurs	Explique son travail à ses collaborateurs lorsqu'on lui demande	Montre peu d'intérêt à former ses collaborateurs et/ou a peu de succès dans ses tentatives	Ne se soucie nullement du niveau de compétence de ses collaborateurs et ne cherche pas à les former				
Capacité à maintenir le niveau des compétences requis pour le poste (forma- tion, actualisation des con- naissances)	Partage parfaitement les in- formations nécessaires au service et rend parfaitement compte de son travail	Sait restituer clairement et partager les informations né- cessaires à l'exécution de sa mission et celle de son service. Rend compte de son travail	Partage l'information avec les autres personnels concernés et rend compte de son travail lorsqu'on l'interroge	Réticence à partager l'information essentielle et à rendre compte de son travail	Ne partage pas l'information et ne rend pas compte de son travail				

Critères	Très bon	Bon	Encourageant	Insuffisant	Très insuffisant				
Respect des délais	Travaille rapidement ; n'oublie jamais les échéances	Respecte les délais fixés et les échéances	Rend ses travaux parfois de justesse	A des retards réguliers ; oublie souvent les échéances	Ne respecte jamais les délais				
Qualités d'exécution (soin, finition, rigueur)	Agent perfectionniste accomplissant un travail d'excellente qualité	Apporte un soin particulier à la qualité du travail	Qualité du travail moyen- nement satisfaisante	L'attention et le soin apportés sont irréguliers	Manque constamment de soin et d'attention				
nvestissement professionnel									
Initiative dans le travail, autonomie, conduite de projet	Se saisit des affaires le concernant et accomplit son travail de manière totale- ment autonome et avec une grande effica- cité organisationnelle. Assume ses res- ponsabilités et prend des initiatives profi- tables à son service	Accomplit son travail de manière autonome et a un mode de fonc- tionnement efficace. Assume ses responsabilités et prend des initia- tives liées à sa fonction	A parfois besoin d'aide ou d'être encadré. Plani- fie suffisamment pour maintenir un flux de tra- vail régulier	Sollicite souvent de l'assistance, ne prend que rarement des initiatives. A besoin d'établir des priorités, se disperse trop, n'a pas suffisamment d'ordre	A constamment besoin d'être encadré et ne prend aucune initiative. Fait son travail de manière désordonnée et perd du temps sur de fausses prio- rités				
Capacité à formu- ler des propositions	Esprit curieux. Est toujours force de proposition. Trouve avec facilité à compléter ses connaissances professionnelles	Cherche les informations néces- saires à l'accomplissement de ses tâches, fait de bonnes et fruc- tueuses propositions	Recherche l'information nécessaire, fait quelque- fois des propositions mais rarement fructueuses	N'est pas force de proposition Recherche de l'assistance	Se désintéresse des évolutions possibles				
Capacité à se « mobiliser » dans un cadre inhabituel	Prend des initiatives profitables à son service et sait répondre efficacement aux situations fortuites	Prend à temps les initiatives liées à sa fonction	Sait parfois répondre aux problèmes avant qu'ils ne surviennent	N'anticipe que rarement et ne prend des initiatives que quand il y est contraint	Ne sait pas anticiper et ne prend aucune initiative				
Qualité de relation avec les collègues	Très bons rapports avec les autres. Très apprécié par ses collègues et les autres responsables de service	A de bonnes relations avec ses collègues et est apprécié par eux	Echange de façon moyennement construc- tive avec ses collègues	Manque de tact, de politesse ou de respect pour éviter des fric- tions avec les collègues et autres responsables de service	S'isole du groupe et n'a pas de bonnes relations avec le groupe et est donc mal perçu par ses collègues et respon- sables				
Relations avec les usagers, les parte- naires extérieurs – « image »	Fait honneur à la collectivité par son atti- tude et son image	Présentation bien adaptée au service	A une attitude et une image compatible avec ses missions	Présentation insuffisamment adaptée au service	Présentation négligée				
Esprit d'équipe sens du travail en commun	Prend toujours en compte les avis des autres. Propose souvent des projets com- muns pertinents. Est moteur dans la dy- namique de groupe	Est disposé à prendre sa part de travail dans des projets menés à plusieurs. Anticipe les problèmes, écoute les avis et propose des idées pour les solutionner	Donne son avis et res- pecte les décisions prises lors de l'élaboration d'un projet en commun	Conteste habituellement la répartition des tâches au sein de l'équipe. Pense d'abord à son propre intérêt	Préfère travailler dans son coin sans prendre en considé- ration les autres				

Critères	Très bon	Bon	Encourageant	Insuffisant	Très insuffisant
Relation avec la hiérarchie	Est un appui pour sa hiérarchie, et dialogue avec elle de façon constructive	Collabore bien avec sa hiérar- chie	Les discussions avec la hiérarchie sont conve- nables	Ne respecte pas toujours l'organisation hiérarchique et l'obligation d'obéissance	Refuse toute autorité hiérarchique
Sens du service public	Sait répondre aux attentes des usagers dans l'intérêt de la collec- tivité. Maîtrise toujours les consé- quences de ses actes et fait preuve d'un comportement professionnel exemplaire	A à cœur le service optimal des usagers. Connaît et respecte ses obligations, a le sens du travail bien fait	Connaît et respecte les obligations relatives à sa fonction d'agent public	Respecte insuffisamment les obligations relatives à sa fonction d'agent public	Aucun respect et absence de probité
Devoir de réserve, discrétion professionnelle	Respecte scrupuleusement le devoir de réserve et la discrétion professionnelle. A conscience de l'appartenance à une collectivité et attache beaucoup d'importance à l'image positive qu'il renvoie de cette collectivité	Respecte le devoir de réserve et l'obligation de discrétion pro- fessionnelle. A conscience de l'appartenance à une collectivité et de l'image qu'il renvoie, en tant que membre de cette collectivité	Connaît le devoir de ré- serve et l'obligation de discrétion professionnelle. S'efforce de les respecter. N'a pas conscience de l'appartenance à une col- lectivité et de son enjeu	Ne respecte pas toujours le devoir de réserve et l'obligation de discrétion professionnelle. N'a pas conscience de l'appartenance à une collectivité	Aucun respect du devoir de réserve et de l'obligation de discrétion professionnelle. N'a aucune conscience de l'appartenance à une collectivité
Assiduité, ponctualité	Est toujours disponible, opérationnel et assidu	Est ponctuel et disponible durant les heures de travail	Respecte les horaires mais met parfois du temps à se mettre au travail	A des retards occasionnels	Arrive régulièrement en retard
Adhésion au projet de service	Adhère au projet de service, y participe activement pour obtenir un résultat de qualité	Adhère au projet de service et s'y investit pour avoir de bons résultats	Connaît les projet de service et y adhère quelquefois	Connaît mal le projet de service, n'y adhère pas	Ignore totalement le pro- jet de service, travaille en « solo »